

LA PLUS FORTE
VENTE DE LA RÉGION
LILLE. 104, Rue de Paris
PARIS. 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité

de Roubaix - Courcoing

BUREAUX :
ROUBAIX : Téléphone 351-17
45, rue de la Gare, 45
TOURCOING : Téléphone 19-85
3, rue Fédérale Lehoucq

DIRECTRICE : M^{lle} Eug. GUILLAUME.

ILLA MERY LA JOAN HARLOW FRANÇAISE

Nous sommes un peuple singulier dont une des principales caractéristiques est de n'être jamais content et de toujours dénigrer ce que nous possédons au profit de ce qui nous vient de l'étranger. Il n'est pas de branche de l'activité humaine sur laquelle cet esprit particulier ne s'abat.



ILLA MERY dans « LAO AUX DAMES ».

Le cinéma plus particulièrement souffert et continue de pâtir de cet état de choses qui nous fait porter aux nues toutes les productions et tous les jeunes premiers et jeunes premières qui nous envoient d'ailleurs leurs noms dans des grons systèmes de publicité, ce que nous possédons. Croyez-vous que nos écrans soient si pauvres en jolies femmes, en beaux garçons ? Croyez-vous que l'on ne puisse pas trouver chez nous des acteurs capables de rivaliser avec les Greta GARBO, les Marlene DIETRICH, les Clark GABLE et autres ?

Nous pouvons rivaliser avec les Américains

Il sont nombreux ceux que nous pourrions citer pour rivaliser avec les Américains, et pourtant personne ne reconnaît leurs mérites et peut-être même leur supériorité. C'est que nous sommes des débauchés dans l'art de lancer une vedette et de la faire valoir aux yeux du public, car nous répugnons souvent à employer des moyens qui font fortune en Amérique.

Le malheur veut que nous soyons muselés, que presque toujours le public qui est le seul et véritable juge se voit présenté une affaire perdue d'avance par suite de la multitude des facteurs défavorables que les puissances finan-

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

EN SEPTIÈME PAGE :
« LE RÉVEIL DU CINÉMA »

LE RETOUR A PARIS DE M. BARTHOU

« Aucune nation ne jouit au dehors d'un tel prestige », a déclaré le ministre des Affaires étrangères, en parlant de la France



L'arrivée de M. BARTHOU à la gare de Lest, à Paris. De gauche à droite : M. LANGRÉON, Préfet de Police ; M. BARTHOU, Ministre des Affaires étrangères et M. SARRAUT, Ministre de l'Intérieur.

Lire le compte rendu de cette information en 2^e page

LA COMMISSION STAVISKY A ENTENDU HIER M. PIERRE CHAUTEMPS

Puis M^{me} Romagnolo et l'inspecteur Bony ont maintenu leurs déclarations antérieures

Hier, la commission d'enquête sur les affaires Stavisky a entendu M. Pierre Chautemps, avocat, qui a affirmé d'avoir jamais eu de bureau au ministère de l'Intérieur, où il n'allait que pour voir son frère et deux de ses collaborateurs, MM. Dubois et Rousseau, qui sont ses amis. Et il ajoute :

« J'aurais beaucoup désiré que vous eussiez, dès aujourd'hui, entre les mains les prétendues preuves que M. Henriot vous a promises. Toutefois, pour être loyal, je dois dire qu'il est arrivé que les huissiers, me voyant recevoir des personnes qui pouvaient me joindre au ministère, m'aient installé dans une petite pièce innocente ».

Le témoin reconnaît également qu'il lui est arrivé d'intervenir, non pas comme avocat, auprès des collaborateurs de son frère pour des affaires d'intervention de séjour et que, d'ailleurs, il n'a jamais obtenu gain de cause.

En ce qui concerne l'affaire des bois de Touraine, M. Pierre Chautemps fait remarquer qu'il y a eu trois affaires et qu'il ne s'est occupé que de la troisième, une plainte contre MM. Monod, Hérivaux et Vaudey. Le témoin fut l'avocat de Monod, qui savait que derrière la S.I.M.A. se cachait des personnes suspectes.

« C'est là-dessus que je remis un mémoire de mon client au juge d'instruction, mettant en cause Stavisky, et c'est ce qui provoqua l'envoi d'une commission rogatoire ».

M. Montillot demande si les réceptions à l'Intérieur étaient conformes aux règles professionnelles. Le témoin répond affirmativement.

Répondant à diverses questions posées par M. Mandel, le témoin affirme qu'il n'a pas reçu de clients qui auraient eu des difficultés avec la Sûreté, depuis et qu'en mars 1931 il a connu le passé d'un individu X., qui, d'après Monod, était un personnage indésirable. Il n'a pas connu davantage le rapport Cousin.

Après avoir répondu à quelques questions de M. Montillot, M. Pierre Chautemps déclare que ses interventions contre des arrêtés d'expulsion au ministère de l'Intérieur son amical de jeunes étudiants qui avaient participé à une manifestation communiste à Tours, mais il n'a jamais fait que ce soit qui puisse lui être reproché par ses pairs.

Avant de se retirer, le témoin tient à réfuter certaines accusations.

L'audition de M^{me} Romagnolo

M^{me} Romagnolo a été entendue hier par la commission d'enquête sur les affaires Stavisky. Elle a affirmé que c'est spontanément qu'elle a écrit au président de la commission, car depuis le début de l'affaire, elle a eu l'impression que son mari avait toujours été et rôlé par M. Rony.

Elle confirme qu'un jour où elle questionnait son mari sur ses fréquentes entretiens avec M. Rony, son mari lui dit :

« Tu ne sais pas que Bony était l'amie de Stavisky ? »

Elle ajoute que son mari n'avait aucune raison de lui mentir.

M^{me} Romagnolo ne se rappelle pas que son mari lui ait parlé de Bony avant la mort de Stavisky. C'est seulement après le drame de Chamonix que son mari lui a dit que Bony était une relation de Stavisky et qu'elle n'avait pas de mauvais sang à se faire.

M. Mandel dit, au témoin que Bony a déclaré n'avoir entendu que deux fois Romagnolo et il demande si Bony n'a pas vu plus souvent son mari.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

LE BAPTÊME DU PRINCE ALBERT DE BELGIQUE a eu lieu hier à Bruxelles

Le petit prince ALBERT DE BELGIQUE, également prince de Liège, qui vient de naître il y a quelques jours au château de Stuyvenberg, est la troisième enfant du roi Léopold et de la reine Astrid de Belgique. Voici le prince ALBERT entouré de sa mère et de son frère, la princesse JOSEPHINE-CHARLOTTE et le prince BAUDOIN.

Le baptême du prince Albert de Liège a eu lieu hier à 11 heures, en l'église Saint-Jacques-sur-Coudenberg.

Le cortège royal, comprenant les souverains et les enfants, les princes Albert et Baudoïn et la princesse Joséphine-Charlotte, ainsi que la grande duchesse de Luxembourg et le prince Félix de Luxembourg, le comte de Flandre et la princesse Ingeborg, s'est rendu à l'église au milieu des acclamations de la foule.

La reine Elisabeth, qui n'assistait pas à la cérémonie, était représentée par la comtesse Della Grande, maîtresse de maison. Dans le chœur de l'église avaient pris place notamment, outre les personnages royaux cités plus haut, les personnalités ayant assisté aux formalités de la naissance, la duchesse de Vendôme, la princesse Napoléon et son

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

LA RÉFORME FISCALE DEVANT LA CHAMBRE

Le contre-projet socialiste a été repoussé par 392 voix contre 175

(DE NOTRE RÉDACTION PARISIENNE)

La Chambre qui avait repoussé, dans la séance, le contre-projet déposé par le groupe socialiste, est parvenue, dans la journée, à la discussion des articles du projet de réforme déposé par le gouvernement. L'atmosphère est demeurée calme, ainsi que le jour précédent.

Sur l'article premier, M. GACHÉRY s'est borné à présenter quelques observations relatives au rattachement de



M. VINCENT-AURIOLE qui a défendu le contre-projet socialiste.

lesquelles le gouvernement compte remplacer le rattachement de certains droits sur le revenu. Cette intervention a été suivie d'un discours de M. GERMAIN-MARTIN qui a jugé opportun de répondre, à cet instant, aux éraux précédemment entendus, pour exposer sa position.

Dans une intervention nette et articulée, le ministre des Finances a répondu aux arguments en faveur de la thèse du rattachement. M. GERMAIN-MARTIN a notamment indiqué les raisons pour lesquelles il était adversaire de la dévaluation de franc qui risquait, si cette dévaluation se réalisait, de provoquer à l'étranger une lutte déloyale contre la France.

En ce qui concerne la question de l'impôt sur le revenu, il a montré que le projet, loin de le démolir, l'adaptait mieux aux circonstances de la vie économique, en tenant compte de la situation des contribuables les moins fortunés.

Répondant alors et plus précisément aux allégués apportées à la tribune, le ministre des Finances a donné les indications précises concernant les traitements et salaires et les bénéfices commerciaux et industriels.

M. GERMAIN-MARTIN en est venu ensuite à la discussion de la taxe de succession sur le revenu, et a fait passer le projet de loi, qui est considéré comme très périlleux pour le gouvernement. Au sujet de l'article 9 prévoyant la suppression de la taxe de luxe, le ministre a indiqué le sens de la décision prise.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

LE PLAN DES GRANDS TRAVAUX CONTRE LE CHOMAGE

Il sera examiné, aujourd'hui, par le Conseil de Cabinet

Le Conseil de Cabinet d'aujourd'hui sera consacré en grande partie à l'examen du plan des grands travaux contre le chômage. Le Conseil aura à statuer sur deux propositions qui présenteront M. Marquet et qui ont pour objet d'accélérer la mise en route du programme et d'en étendre l'application aux grands réseaux ferrés.

La première de ces propositions a trait aux modalités de la participation de l'Etat à certains travaux d'intérêt général, la seconde tend à autoriser les Compagnies de Chemins de Fer à contracter un emprunt auprès des Caisses des Assurances sociales.

En l'absence de M. Poincaré, au sein de la réunion ministérielle, le Gouvernement déposera immédiatement sur le bureau de la Chambre deux projets de loi dans ce sens.

Au cours du Conseil d'aujourd'hui M. Pétrot, ministre de la Marine, soumettra également à ses collègues un projet pour la mise en chantier de la tranche 1934 du programme naval.

Enfin, M. le maréchal Pétain, ministre de la Guerre, exposera au Conseil les dispositions du projet de loi visant à une réorganisation plus énergique de l'objection de conscience.

LE BEY DE TUNIS A L'ÉLYSÉE

Le président de la République et Mme Albert Lebrun ont offert hier un déjeuner en l'honneur de Son Altesse Ahmed pachaga, bey de Tunis. Son Altesse était accompagnée de M. Peyrouton, résident général de S. E. le général Haidi Lakhoua, premier ministre du prince Tayeb bey, etc., etc.

Assistait également à ce déjeuner, M. Gaston Doumergue, Henry Chéron, Louis Barthou, Albert Sarraut, Aimé Berthod, Lucien Lamoureux, Pierre Laval, Adrien Marquet, Mallarmé, William Bertrand, Conton, président du Conseil municipal ; le général Gouraud, etc.

Les honneurs militaires ont été rendus au bey de Tunis à son arrivée et à son départ du palais de l'Élysée.

Avant le déjeuner, le bey de Tunis a remis, en présence de M. Albert Lebrun et de M. Gaston Doumergue, le grand cordon de l'Ahed à M. Louis Barthou, ministre des Affaires étrangères.

EXPLOITS DE BANDITS EN ESPAGNE

Poursuivis, l'un d'eux aurait été tué et trois autres blessés

On mande de Saint-Sébastien que, vers 10 heures, hier matin, deux groupes d'hommes armés ont attaqué simultanément deux banques de Renteria.

Sous la menace de revolvers, ils se sont fait remettre une somme d'argent dont on ne connaît pas encore le montant. Les bandits se sont enfuis en automobile.

Peu après la sortie de l'agglomération, la voiture a heurté un arbre. Les malfaiteurs ont gagné la montagne à pied, suivis de près par des gardes civils et des gardes d'assaut.

Une vive fusillade s'est engagée, l'un des voleurs serait tué et trois autres blessés.

La route est semée de billets de banque aux environs de l'endroit où la voiture a heurté l'arbre.

LA LOTERIE DE LA PRESSE DE LA LOTERIE

ON PROCÉDA, HIER, AUX OPÉRATIONS DU TIRAGE AU GRAND THÉÂTRE DE LILLE

Le numéro 5.499 de la série 59 gagné le gros lot de 50.000 francs



Les roues qui vont apparaître les numéros gagnants. Derrière elles, les aveugles qui les font tourner à gauche. M^{me} FANYAU, qui contrôla le tirage.

On a procédé, hier après-midi, au Grand-Théâtre de Lille, au tirage de la Loterie de la Presse, organisée par l'Association Professionnelle des Journalistes du Nord, au profit de ses caisses.

Un public compact, frémissant, assistait aux opérations.

Les numéros gagnants étaient composés par des roues Fichet que lancèrent au hasard, des aveugles de guerre. Des boules de bois, dissimulées dans un sac inviolable, déterminaient les séries des numéros favorisés par la chance.

La cérémonie du tirage de cette importante loterie se déroula le mieux du monde, au sein de cette atmosphère saine qui caractérise l'émotion saine, sournoise, qui n'attend que la conjonction heureuse de quelques chiffres pour se manifester avec allégresse.

Les gagnants n'étaient pas dans la salle. Quelques facilitateurs essayèrent d'attirer vers eux les faveurs du sort, en criant qu'ils possédaient des numéros bénéficiaires des principaux lots. On s'aperçut bien vite qu'il n'en était rien. On discerna facilement les artifices d'une joie faussée et empuerée.

M. Langlais, président de l'Association Professionnelle des Journalistes du Nord, présida la cérémonie. M. Paul Fanyau, ancien président de la Commission des huissiers, contrôla le tirage de la Loterie.

Nous avons eu le plaisir d'apprendre que de nombreux numéros gagnants avaient été vendus par nos dépositaires aux lecteurs de notre journal.

3 3770	Une chambre à coucher (billet acheté par un de nos lecteurs à Ancois).
71 2789	Une salle à manger.
41 2864	Une machine à coudre.
112 6077	Un bureau américain et son fauteuil.
83 6919	Une salamandre.
40 3963	Une machine à coudre.
121 8670	Une autre machine à coudre.
136 4676	Une cuisinière.
132 1464	Un portefeuille, valeur 1.000 fr.
102 6894	id.
90 2215	id.
51 1267	id.
162 4546	id.
100 3675	id.
36 4464	id.
33 0198	id.
163 8316	id.
76 1514	id.
162 5334	id.
90 2530	id.
50 5423	id.
29 8598	id.
76 7545	id.
157 6926	id.
122 8283	id.
23 9939	id.
21 4173	id.
136 8074	id.
61 9333	id.
134 9988	id.
154 3289	id.
47 5592	id.
97 6546	id.
38 6917	Trois paires de draps en fine toile.
68 8223	Un divan-lit.
83 6867	Un phonographe avec 10 disques.
138 5111	Un phonographe avec 10 disques.
40 6830	Un mobilier de cuisine.
34 9833	Un complet veston ou un tailleur dame.
167 0696	Une garniture de cheminée.
47 7882	Une garniture de cheminée.
106 3767	Une garniture de cheminée.
39 3024	Une demi-barrique de vin rouge.
58 6808	Une demi-barrique de vin blanc.
3 8494	Voyage à la mer, chacun pour deux personnes, pendant 5 jours, avec frais payés pendant les cinq jours (valeur 650 francs).
1 5126	id.
41 2099	id.
164 2413	id.
155 1990	id.
28 2974	Une bicyclette homme.
136 7408	Une bicyclette homme.
105 5113	Une bicyclette dame.
110 0213	Une bicyclette dame.
5 7853	Un lit-cage.
66 6666	Une chaise longue.
128 2860	Une machine à lessiver.
106 0220	Une machine à lessiver.
3 4353	Un fourneau à gaz.

LISTE DES NUMÉROS GAGNANTS

Voici la liste des 300 numéros gagnants de la loterie de la Presse, organisée par l'Association professionnelle des Journalistes du Nord :

Le premier nombre représente la série, le second le numéro gagnant :

59 5499 Un portefeuille valeur 50.000 fr.
139 7500 Un portefeuille valeur 20.000 fr.
133 6662 Un portefeuille valeur 10.000 fr. (billet acheté à Denain par un de nos lecteurs).
83 4437 Un portefeuille valeur 5.000 fr. (billet acheté à Hautmont par un de nos lecteurs).
137 7403 Voyage à Lourdes et aux Pyrénées, valeur 4.000 fr.
76 7533 Voyage à Nice et à la Côte d'Azur, valeur 3.800 fr.
1 5890 Un poste de T.S.F. (billet acheté à Armentières par un de nos lecteurs).
95 1712 Un poste de T. S. F.
70 4462 id.
71 7864 id.
124 3054 id.
86 2088 Un poste portatif

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)



Avant de mourir, Walcôme confia à Jean Taverl le nom de son assassin, nom que connaîtront aussi nos lecteurs en lisant, dans quelques jours, notre prochain feuilleton :

« LE MYSTÈRE DU SOUTERRAIN » J. PETIT